



Procès-verbal de la séance exceptionnelle du Conseil Général de Villars-Epeney du 19 mai 2026

Président : Monsieur François Roulier

Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Communications du président du Conseil Général
5. Préavis n°22 « CCSPA – Vente d'une parcelle de terrain de 2'933 m2 et octroi de servitudes »
6. Nomination d'un(e) secrétaire général(e)
7. Propositions individuelles et divers

La salle se tient à la salle de Commune de Villars-Epeney.

Le président ouvre la séance à 20h07

1. Appel

Sur un total de 21 membres, 9 sont présents, X sont excusés et X est/sont absents. Le quorum (33% des membres du Conseil Général) est atteint, la séance peut procéder.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2026

Le procès-verbal du 16 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Assermentation des nouveaux membres

Un nouveau membre, Monsieur Carlos Manuel VIEIRA LOPES rejoint l'assemblée et entre en fonction après avoir prêté le serment de la promesse légale.

4. Communications du président du Conseil Général

Le Président du Conseil n'a pas de communication particulière à faire.

5. Préavis n°22 « CCSPA – Vente d'une parcelle de terrain de 2'933 m2 et octroi de servitudes »

La relecture du préavis n'est pas demandée.

La Commission de Gestion lit son rapport et recommande au Conseil d'accepter le préavis.

Le préavis n° 22 est adopté à l'unanimité.

6. Nomination d'un(e) secrétaire général(e)

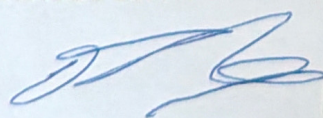
La Secrétaire Municipale, Madame Emma PACKER, accepte d'occuper de Secrétaire Générale pour cette séance ainsi que pour la séance du 16 juin 2026.

7. Propositions individuelles et divers

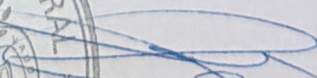
- Monsieur Bernard DUTHE aimerait remercier le précédent président Monsieur Tabka pour tout le travail accompli durant son occupation du poste de Président du Conseil Général.
- Monsieur Ferdinand CORNAMUSAZ demande combien de municipaux sont élus. Le Président du Conseil répond qu'il y en a 4 actuellement, dont 3 tacitement.
- Monsieur Bernard DUTHE demande si cela est vrai que Madame la Syndique a affirmé un avis positif concernant une fusion dans la presse. Il demande s'il y a déjà eu des contacts avec d'autres communes pour parler de ce sujet. Madame La Syndique répond que la Municipalité a eu des rencontres concernant le raccordement avec la STEP mais qu'il n'y a eu aucune réunion officielle concernant une fusion avec une quelconque commune. Elle ajoute que la fusion serait toutefois intéressante à ce stade, compte tenu du fait que la commune est à sa 6^{ème} élection et que les places ne sont toujours pas prises.
- Monsieur Cédric ANDRE partage qu'il est anti-fusion mais ne souhaite pas faire de politique

Le Président du Conseil invite les membres du Conseil à la prochaine séance du 16 juin 2026.

La séance est levée à 20H17



Monsieur François ROULIER
Le Président



Madame Emma PACKER
La Secrétaire